

Luxembourg, le 04 DEC. 2020



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Ministère de la Mobilité et des Travaux
publics
Département des travaux publics
4, place de l'Europe
L-2940 Luxembourg

N/Réf.: 97423

V/Réf.: 260120/044125 // 20201336

Monsieur le Ministre,

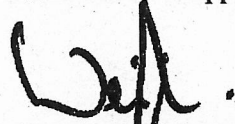
En réponse à votre requête du 19 octobre 2020 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de 10 arbres sur le territoire de la commune de MERSCH: section H de SCHOENFELS, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. L'abattage sera réalisé sur le territoire de la commune de Mersch, section H de Schoenfels, aux abords de la route du CR102 entre Schoenfels et Keispelt, conformément à la demande et aux plans soumis.
2. L'abattage se limitera à 10 arbres.
3. Les travaux d'abattage se feront entre le 1^{er} octobre et fin février.
4. Les arbres à abattre seront marqués au préalable du marteau de l'Etat par le préposé de la nature et des forêts (M. Guy Gilson, tél: 621 202 120) qui sera averti avant le commencement des travaux d'abattage.
5. Les arbres seront remplacés le long de la piste cyclable PC15 entre Hunsdorf et Prettingen par 10 tilleuls à haute-tige pour le 31 décembre 2021 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
6. En cas de reprise moindre des plantations, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
7. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Carmen Weisgerber
Conseillère

Copies pour information :
- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de MERSCH